

L'an deux mille neuf, le 7 octobre à 17h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte des Transports en Commun de l'agglomération clermontoise s'est réuni en session plénière, salle de conférences au siège social, 2 bis rue de l'Hermitage à Clermont Ferrand, sous la présidence de Monsieur Serge GODARD, Président.

Nombre de membres en exercice : 34 titulaires et 34 suppléants
Nombre de membres présents : 22 et 5 pouvoirs
Date de la convocation : 14 septembre 2009

Pour la Communauté d'agglomération : 19 et 5 pouvoirs

Clermont-Communauté

MM. Olivier ARNAL, Alain BARDOT, Grégory BERNARD, Michel BERNON, Alain BRESSON, Jean-Pierre BIDON, Jacques BLAIZE, MME Bernadette CHASSEFIERE (pouvoir à M. BERNON), M. Jacques CHEVALIER, MME Agnès DESEMARD, MM. Gérard DIEBOLD, Serge DUBOISSET, Eric EGLI (pouvoir à M. ODOUARD), Serge GODARD, Bernard MALLET, René MAYOT, Roland LABRANDINE (pouvoir à M. RAGE), Alain MARTINET (pouvoir à M. GODARD), Jean-Marc MORVAN (pouvoir à M. CHEVALIER), Jean NICOLAS, Albert ODOUARD, François RAGE, Dominique VERGNE, Louis VIRGOULAY.

Pour la Commune de SAYAT : 1

M. Robert COUZON.

Pour le Département du Puy De Dôme : 2

MME Claudine LAFAYE, M. Serge LESBRE.

Etaient excusés :

MM. René VINZIO, Lucien VRAY.

DELIBERATION N° 19

Réunion du Comité Syndical du 7 octobre 2009

OBJET : ADHESION À L'ASSOCIATION AGIR

Les transports urbains de voyageurs sur notre agglomération ont toujours été gérés directement par les collectivités territoriales. S'agissant de notre réseau de Transports en Commun, il n'existe pas contrairement à de nombreuses localités de présence de groupes industriels dans le capital social de la SEM. Les élus locaux restent très attachés à la maîtrise du service public, en particulier pour les transports de voyageurs.

Ainsi, il vous est proposé d'adhérer à l'Association « AGIR pour le transport public » afin :

- d'assurer et de développer la gestion indépendante de nos services,
- d'apporter tant à l'autorité organisatrice de transport que pour l'exploitation une réelle capacité d'expertise,
- de favoriser l'aide et les échanges de savoir-faire entre membres adhérents par la mise en commun de moyens et d'informations.

Il s'agit de l'adhésion du SMTC de l'agglomération clermontoise en sa qualité d'Autorité Organisatrice de Transport.

La SAEM T2C, en sa qualité d'Exploitant, devra se prononcer lors de son prochain Conseil d'Administration sur son adhésion.

En cas d'acceptation :

- la SAEM-T2C serait conformément aux statuts d'AGIR, membre actif,
- le SMTC/AC serait membre associé.

La SAEM-T2C sera représentée par deux représentants : son Président, en sa qualité de représentant de l'autorité organisatrice de transport et de son Directeur, en sa qualité de représentant de l'entreprise exploitante.

En cas d'empêchement ou d'absence, des représentants internes à la SAEM-T2C seront désignés pour représenter le Président ou le Directeur.

Le SMTC de l'agglomération clermontoise sera représenté par son Président, un Vice-président et le Directeur.

Le coût de l'adhésion qui interviendra dès le 1^{er} janvier 2010 se monte à 41 000 Euros pour l'autorité organisatrice de transport et l'exploitation de transport urbain et sera inscrit dans le cadre du Budget Primitif 2010.

Le Comité Syndical,

Vu l'avis favorable du Bureau du 7 octobre 2009,

Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité des membres présents :

- **d'adhérer à l'association AGIR pour un montant de 41 000 Euros pour l'autorité organisatrice de transport et l'exploitation de transport urbain.**
Le Coût de l'adhésion qui interviendra dès le 1^{er} janvier 2010 sera inscrit dans le cadre du Budget Primitif 2010.

Certifié exécutoire par :

M. le Président du SMTC

compétent en vertu de l'article 10 de l'arrêté

en préfecture de

et de la délibération

A Clermont-Fd

Le Président

20/10/2009

20/10/2009

20/10/2009

Le 1^{er} Vice-Président du
Syndicat Mixte,



Louis VIREUILAY

Fait et délibéré les jour, mois
et an que dessus.

Au registre sont les signatures.

Transmission au représentant de l'Etat.

Pour extrait conforme
Le Président du SMTC

Serge GODARD